

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 102 29 janvier 1951

n° 102 29

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

29 janvier 1951

Numéro JO

n° 2 du 01/03/1951

Date du numéro

1 mars 1951

### TEXTE INTÉGRAL

L'adjudant-chef infirmier des T. C. Devaud (André) est mis à la disposition du Directeur du Service de Santé, en qualité d'infirmier du Dispensaire de Tadjoura, en remplacement de l'infirmier contractuel Saint-Eloy rapatriable, et pour compter du 10 janvier 1951, date de son débarquement sur le Territoire.